

Analyse d'ouvrages

Nouvelles annales de mathématiques 1^{re} série, tome 3
(1844), p. 253-254

<http://www.numdam.org/item?id=NAM_1844_1_3_253_1>

© Nouvelles annales de mathématiques, 1844, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Nouvelles annales de mathématiques » implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

ANALYSE D'OUVRAGES.

*Programme développé d'un cours d'arithmétique élémentaire
renfermant, outre les questions nécessaires à tout examen,
des tableaux comparatifs des anciennes et nouvelles mesures*

et du calcul des intérêts (première partie); par L. CASTELNAU, professeur de mathématiques (*).

Le programme que nous annonçons ne consiste pas uniquement en une table des matières traitées dans la plupart des ouvrages; c'est un exposé méthodique, une analyse raisonnée des principales questions dont l'ensemble forme un cours d'arithmétique élémentaire. L'auteur a su faire entrer dans l'énoncé même des questions proposées une indication suffisante du moyen de les résoudre; en rapprochant les principes par tous les points qui leur sont communs, il a facilement établi leur liaison, et mis en évidence les avantages qui résultent d'une théorie bien faite.

Ce programme est destiné à des commençants. Il se compose de six chapitres subdivisés en leçons, dont l'étendue a toujours été proportionnée à la difficulté du sujet qu'on y traite; plusieurs des leçons se terminent par des applications numériques très-bien choisies pour donner une idée précise des simplifications dont les règles générales sont parfois susceptibles.

Le programme de M. *Castelnaud* sera très-utile aux élèves de première année, il convient parfaitement à l'enseignement des écoles primaires.